L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 2 DECEMBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI 2 DECEMBRE 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

Les deux voies interocéaniques.

Les nouvelles qui nous arrivent d'Europe par le télégraphe ne nous laissent aucun doute sur les moyens pécuniaires dont pourra disposer M. de Lesseps dans l'exécution de sa gigantesque entreprise. Les adhésions, à ce qu'il paraît, qui lui sont adressées de tous côtés, donnent à son projet un caractère de popularité extraordinaire. Il est certain qu'un homme qui a fait creuser le canal de Suez peut se présenter partout dans le monde avec assurance, car on ne peut lui dire : Vos projets sont des chimères. On est obligé d'avouer au contraire que ses projets sont des réalités. De là la confiance qu'il inspire dans l'exécution du plan de son canal interocéanique.

Il n'agit ici d'une question d'argent principalement, et l'argent ne lui manquera pas si une très faible partie seulement des capitaux, qui sont olafs en Europe, cherche un placement de quelque nature que ce soit. Ce qui favorise particulièrement M. de Lesseps en ce moment, c'est le peu de revenu que donnent les fonds publics dans les Etats les plus puissants par la finance. Ce revenu presque nominal ne séduit plus personne, et les capitalistes sont réellement en peine de savoir ce qu'ils feront de leurs ressources et quel parti ils pourront en tirer. On trouve de l'argent pour construire des chemins de fer dans les vastes solitudes de la Russie ; on en trouve pour percer l'Asie Mineure et établir des communications rapides avec l'Euphrate ; on ouvre des voies de ce genre dans l'Inde et en Chine ; on en trouve pour poser des rails entre Alger et la Régence de Tunis ; on en trouvera aussi pour établir une voie ferrée dans le désert du Saharah entre l'Atlas et les sources du Niger.

On ne voit pas la raison pour laquelle on n'en trouverait pas pour creuser le canal de Panama.

Voila ce qui favorise M. de Lesseps, et ce qui le favorise encore mieux, c'est l'état de paix dont jouit l'Europe et surtout la disposition de tous les Etats, sans exception, à ne pas la troubler; le fait est que tous ces Etats, les plus puissants comme les plus faibles ont soif de paix. On en a eu la preuve dans la longanimité dont les alliés ont usé pour traiter l'affaire de la reddition de Dulcigno et la longanimité qu'ils mettront encore pour régler celle des frontières de la Grèce. L'existence même de la République française, qui fut à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, la cause de tant de guerres meurtrières, ne les trouble pas. Ils veulent la paix à tout prix, et quand ils la veulent à ce point, il y a à peu près certitude qu'elle ne sera pas troublée de si tôt.

M. de Lesseps aura donc le temps de rassembler ses capitaux et de les employer à son œuvre avant qu'aucun évènement, probable du moins en ce moment, soit de nature à l'arrêter. Cette situation si favorable à l'industrie explique la faveur avec laquelle son plan de canal est accueilli par les capitalistes européens, et au lieu de 600 millions de francs qu'il demande, il en trouvera peut-être le double et même le triple. Il en pourrait même trouver dix fois plus qu'il ne faut, si l'on en jugeait par les derniers emprunts de l'Empire français qui ne demandait que des millions et auquel on répondait par des milliards.

M. de Lesseps ne court donc aucun danger d'échec sous le point de vue financier; il aura tous les capitaux nécessaires et au delà pour payer les travaux nécessaires au percement de l'isthme de Darien et au creusement du canal. Il est même si sûr de son exécution qu'il annonce déjà qu'il a plus de confiance dans ce projet qu'il n'en avait jamais en dans le premier, celui de Suez, et qu'il a des excavateurs tout prêts pour creuser 900 mètres cubiques à l'heure. Des assertions de ce genre de la part de tout autre seraient regardées comme de vaines fanfaronnades, mais de sa part elles sont regardées comme des certitudes et personne ne doute de ce qu'il avance.

Nous avons donc raison de croire que M. de Lesseps n'éprouvera pas d'échec du côté financier pour exécuter son travail, mais, pour cette fois, il aura à redouter une rivalité. Un autre homme, célèbre aussi, et réellement puissant par son génie et par la confiance qu'il inspire, s'est mis dans la tête d'établir une voie de communication marine entre les deux océans, et cet homme jusqu'ici a obtenu tant de succès dans ses entreprises qu'il ne vient à personne, du moins en Amérique, l'idée qu'il puisse échouer dans le but qu'il se propose. Cet homme est actif aussi et expéditif, et comme il lui faut beaucoup moins d'argent qu'à M. de Lesseps, il n'est pas permis de douter qu'il ne soit chaudement soutenu aux Etats Unis. Il le sera d'autant mieux que son entreprise est tout entière américaine, soit par son origine, soit par son utilité.

Par les succès qu'il a obtenus dans l'exécution de travaux difficiles et réputés impossibles, dans l'exécution de travaux exigeant plus de combinaisons d'esprit que de force matérielle, le capitaine Eads a acquis des titres solides à l'estime et à l'affection de son pays ; il a même droit à son admiration, et il n'est pas homme à s'endormir dans sa gloire tout comme s'il avait assez fait pour qu'on ne l'oubliât jamais. C'est lui qui a mis au monde l'idée de transporter par terre les navires d'une mer à l'autre et pour montrer que l'idée n'est pas chimérique, il sait qu'il faut la réaliser et l'appliquer au but. Il y travaille en ce moment. Le capitaine Eads parti, il y a quelques jours, sur le steamer Whitney pour Vera Cruz, inspecte peut-être déjà les lieux sur lesquels il veut établir sa voie ferrée. Il sera aidé puissamment dans cette inspection par la compagnie qui construit un chemin de fer ordinaire à travers l'Isthme de Tehuantepec, le quel chemin ne pourra que gagner beaucoup au voisinage de celui du capitaine Eads, et quand cette inspection sera achevée, il n'y aura plus qu'un rapport à faire au congrès mexicain pour en obtenir toute l'autorisation nécessaire à l'exécution du projet, et au congrès américain pour en obtenir une sanction de protection plutôt qu'une charte dont le projet peut se passer, mais qui donnera à l'entreprise un caractère complet de nationalité.

Le capitaine Eads ne lui demandera pas davantage, car il serait absurde de supposer qu'une entreprise, partant du littoral mexicain, dans le voisinage immédiat du littoral américain, et qui n'est qu'à la moitié de la distance entre nos côtes et celles de l'Isthme de Panama, ne soit pas préférée par nos grands capitalistes. Ils seront guidés en cela par des raisons d'intérêts tout autant que par des raisons d'orgueil national. D'où nous devons conclure que les deux entreprises progresseront simultanément à plusieurs centaines de milles l'une de l'autre. Seulement, celle du capitaine Eads fera 20 milles quand l'autre n'en fera qu'un et des milliers de navires auront déjà passé par l'Isthme de Tehuantepec, quand le canal de Panama ne sera pas encore prêt à en faire passer un seul. Telles sont actuellement les probabilités les plus rationnelles.

Les vues du syndicat sur le règlement de la dette.

Au mois de décembre de chaque année le renouvellement du budget municipal à la Nile-Orléans met les administrés dans une position terrible. Avec les pouvoirs dont disposent les autorités locales pour trancher les questions d'économie affectant les biens et les revenus, elles font courir aux administrés des responsabilités extraordinaires, et ces malheureux se demandent sans cesse si on leur permettra de vivre une année de plus ou s'ils ne seront pas condamnés à une mort subite.

Le syndicat de la dette de ville s'est réuni pour s'occuper de cette question. M. Ogleby, président, a dit qu'il serait grandement à souhaiter qu'on put trouver un biais pour libérer la ville de l'état de banqueroute où elle se trouve. Nous aurions cru que M. Ogleby aurait dû chercher préférablement un moyen de l'y mettre, car par la banqueroute on se libère de tout ce qu'on ne peut pas payer. M. Ogleby pense que maintenant, après les décisions diverses des cours, on ne peut plus refuser de reconnaître toutes les dettes converties en bons, et qu'alors il faut les admettre toutes comme devant participer au produit de la taxe affectée au service de l'intérêt ; et il estime que la dette s'élève à 18 millions en y comprenant deux millions d'intérêt dû jusqu'à ce jour.

A supposer que les créanciers se contentent d'un intérêt de 4 0[0, il faudrait pour le payer lever une taxe de 7 mills, ce que le syndicat ni le Conseil de ville n'ont le droit de faire, la loi ayant limité la taxe d'intérêt pour toute dette à 5 mills.

M. Ogleby aurait bien pu dire en passant un mot de la dernière constitution qui fixe à 10 mills pour tous objets la taxe municipale. C'est inouï le dédain qu'on a pour cette pauvre constitution depuis l'exemple malheureux donné par la cour suprême qui, la première, n'en a pas tenu compte.

Dans l'état des choses, a dit M. Ogleby, nous ne pouvons qu'inviter les porteurs de bons à coopérer avec nous pour arriver à un *réajustement* de la dette et en cela nous les aiderons de notre mieux.

A cette réunion assistaient les autres membres du syndicat et aussi les trois membres du bureau de la dette consolidée, le maire, l'administrateur de finance, et l'administrateur des comptes publics, MM. Patton, Isaacson et Glynn.

Pas un d'eux n'a pensé à dire un mot des contribuables, excepté M. Patton, qui a fait observer que ce n'était pas le tout que de faire sentir la nécessité de la taxe, mais qu'il fallait aussi qu'elle fut acceptée généralement par ceux qui doivent la payer. Cette remarque n'a pas paru embarrasser beaucoup les autres membres de la réunion, et M. Pheips a fini par proposer une convocation des créanciers à jugement et des porteurs de bons afin de connaître leurs dispositions à l'égard du règlement de la dette. La proposition a été acceptée et les intéressés, convoqués pour mercredi prochain, se réuniront, à 7 heures du soir, dans la salle des commissaires de la dette consolidée, à l'hôtel de ville.

Pourquoi n'a-t-on pas convoqué aussi les principaux contribuables fonciers et autres de la Nouvelle Orléans ? Il est réellement outrageant de s'occuper de questions qui les intéressent si fort et de les résoudre sans leur assentiment ni même leur avis.

MM. Tebault, Bayle et Dugazon ont été chargés, de la part de l'Association des Contribuables, d'offrir une taxe de 5 mills pour le service de l'intérêt de toutes les dettes et nous ne pensons pas que de leur propre autorité ils dépassent cette limite. Si les créanciers ne l'acceptent pas, aucun réajustement ne peut avoir lieu, et nous resterons avec la limite constitutionnelle. C'est l'article 209 qui, en définitive, doit protéger les contribuables, et si les cours ne veulent pas s'y conformer, il restera encore le moyen qui a toujours réussi aux victimes des gouvernements dilapidateurs, la résistance générale au paiement de la taxe.

CONVERSION.—En attendant qu'un arrangement ait lieu, M. J. H. Ogleby, président du syndicat de la dette, annonce que, conformément à la loi 133 de 1880, pour la conversion de la dette capitalisée, les nouveaux 4 0[0 à 50 ans autorisés par la dite loi sont prêts pour l'émission. En conséquence les porteurs de bons et les créanciers à jugement sont invités à se présenter au syndicat pour y opérer l'échange de leurs titres.

H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 13 novembre.

Big Sunflower—Ce bateau reprendra à venir le cours régulier de ses trois voyages par semaine. Les voyageurs et les expéditeurs peuvent dorénavant compter sur le service de ce pequebot, aussi bien ceux de la ville que ceux à la campagne. Le capitaine L. Rasson partira de la Nile-Orléans tous les mardis, jeudis et samedis matin à 11 heures.

Toko Distilling Co.—MM. W. L. Weller & Son, de Louisville, Ky., sont les propriétaires de la grande distillerie connue sous ce nom et qu'ils exploitent depuis 1848. Ils livrent au commerce des whiskies de qualité supérieure et qui sont fort recherchés sur tous les marchés des Etats Unis. Leur seul agent à la Nile Orléans est M. Max Wimpf. No 35 rue Natchez, au rez-de-chaussée. Voir l'annonce.

Billet égaré—M. Joseph Modd, rue d'Orléans 386, certifie qu'ayant acheté pour le prix de 25 cents au bureau J. J. Cavelier, No. 142 rue Marais, le quart du billet de combinaison des Nos. 11-47-78, qui a gagné le premier lot de la 30 semaine de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, le montant du dit billet lui a été payé comptant et sur présentation au bureau de la Compagnie.

Grandes nouveautés en escarpins de bals, pour dames, à l'**Etoile Rouge**.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—**Desforges, Montagnet & Cie.**

SUCCES SCIENTIFIQUE.

Un collège américain de médecins offrit autre fois une récompense pour un cas de guérison de diabète authentiquement établi. L'offre subsista pendant plusieurs années et fut finalement retirée. Si cette offre subsistait encore aujourd'hui elle pourrait être gagnée à l'instant même par les propriétaires du remède connu sous le nom de "Safe Diabète Cure" de Warner, car plusieurs cas remarquables de guérison sont arrivés à la connaissance de ceux qui écrit ces lignes. Le Diabète est un mal trompeur qui se fait rarement connaître autrement que par le résultat. Tout individu qui souffre d'une mauvaise santé et qui n'en connaît pas la cause, devrait user immédiatement du remède de Warner contre le Diabète, s'il tient à la vie.

—Albertine a six ans révolus; aussi lui a-t-on donné à apprendre sa première leçon d'Histoire-Sainte, mais la petite pécheresse a préféré jouer avec sa poupée et n'a pas seulement ouvert le livre.

La maîtresse d'école l'interroge ; croyant à une défaillance de mémoire, elle cherche à la mettre sur la voie et fait elle-même le récit de la scène de désobéissance du Paradis terrestre.

—Voyons, Bébé, dit-elle ensuite, lorsque Adam et Ève eurent mangé les pommes, quel fut leur châtiment ?

La gamine réfléchit quelques secondes, puis répond bravement :

—Le colique.

Les dames les plus difficiles à chausser portent la botte **FAUCHÉ**, en vente à l'**Etoile Rouge**.

Grand assortiment de chaussures blanches, pour dames et pour demoiselles à l'**Etoile Rouge**.

OPERA FRANÇAIS.

Hier, il n'y a pas eu de spectacle.

Ce soir première représentation de—*Les Huguenots*.—Les principaux rôles seront tenus par MM. Tournié, Utto, Jourdan, Feitlinger, Mmes Delprato, Nina Lablache, Pilliard.

Au premier acte—*Les baigneuses*—par le corps de ballet.

Au troisième acte—*Grand pas des Bohémiens*—Mmes Hennecart, La Bella, Gossi et le corps de ballet.

Comme *Faust* a eu un grand succès la semaine passée et avant-hier, nous pensons qu'on parcourra avec intérêt la liste des artistes qui ont successivement chanté dans cet opéra à la Nouvelle-Orléans depuis la fin de la guerre; nous la donnons de mémoire et d'après quelques notes retrouvées dans nos papiers; nous la croyons exacte à très peu de chose près.

1867-1868.

Faust.....MM. Dufrêne Damiani
Méphistophélès.....Ch. Van Hoffien
Valentin.....Lechevallier
Marguerite.....Mmes Aline Lambelé—Mme Alhaiza
Siebel.....Fauschetti

1868-1869.

Faust.....MM. Engel
Méphistophélès.....Ch. Van Hoffien
Valentin.....Péront
Marguerite.....Mmes Hasselman
Siebel.....Chauvean

1869-1870.

Faust.....MM. Michot,-Ketten
Méphistophélès.....Dumestre
Valentin.....Théry
Marguerite.....Mmes Dupuy,-Arnal
Siebel.....Dumestre

1870-1871.

Faust.....MM. Blum
Méphistophélès.....Castelmary
Valentin.....
Marguerite.Mmes de Edelsberg,-Durand
Siebel.....Dumestre

1871-1872.

Faust.....MM. Delabranche
Méphistophélès.....Conlon,-Dumestre
Valentin.....Solve
Marguerite.....Mmes Levielli
Siebel.....Dumestre

1872-1873.

Pas d'opéra.
Troupe dramatique.
Principaux artistes :
MM. MOLINA, ARISTE, ACELLY, SCIPION, DUPLAN, SCHAUB,
Mmes GESLIN, MILLER, BEAUVAIS, ARISTE.

1873-1874.

Faust.....MM. Gadilhe
Méphistophélès.....Devoyod,-Mayan
Valentin.....Devoyod,-Lourdes
Marguerite.....Mmes Furnch-Madier
Siebel.....Carini

1874-1875.

Faust.....MM. Chelli,-Gadilhe
Méphistophélès.....Feitlinger
Valentin.....Dardignac
Marguerite.....Mmes Vercken
Siebel.....Liogier

A. M.

Quoi de plus gentil que les escarpins blancs, roses et blanc qui se vendent à l'**Etoile Rouge**.

ACADEMIE DE MUSIQUE—Les dernières représentations de Humpty-Dumpty ont eu autant de succès que les premières et la salle hier soir, était encore foulée de monde. Il y a aussi un véritable engouement pour la troupe qui mérite toujours de plus en plus sa haute réputation. Chanteurs, bateleurs, jongleurs, danseurs, mimeurs, spécialistes ou artistes accomplissant des tours de leur fabcot, grand étalage de scène, ou plutôt grand spectacle, brillantes costumes et splendides décorations, Humpty-Dumpty possède tout cela, et livre tout cela au public qui témoigne sa reconnaissance par des applaudissements enthousiastes. Cette semaine sera réellement fructueuse pour l'académie.

Ne vous fatiguez plus à broder des pantoufles pour messieurs, quand vous pouvez acheter la suprême richesse de dessin à l'**Etoile Rouge**.

Les mines de Californie.

Par suite de la décadence graduelle des mines de l'Etat de Nevada, dont le rendement tend à décroître de plus en plus, tous les yeux se portent aujourd'hui sur les anciennes mines d'or de Californie qu'on avait bien à tort dédaigné d'exploiter depuis la découverte de la fameuse veine argentifère de Comstock. On commence à s'apercevoir qu'en résumé la somme des dividendes payée aux actionnaires par les célèbres Bonanzas est bien loin de couvrir la somme énorme des accroissements qu'on prélève chaque mois avec une désolante régularité.

Les opérateurs de l'Est, qui après avoir abandonné le Comstock s'étaient rejetés sur les mines du Colorado, des Black Hills et du Nouveau Mexique, où par parenthèse ils ont éprouvé de rudes déceptions, se tournent maintenant vers les mines de quartz de la Californie proprement dite où les placements de capitaux offrent beaucoup plus de chances de raisonnables profits. Il en est de même pour l'exploitation des graviers aurifères, dont on s'occupe aujourd'hui d'une façon sérieuse, comme des anciens placers qu'il est question de travailler de nouveau sur une grande échelle et d'après les derniers perfectionnements apportés au lavage du sable des rivières.

La plus vaste entreprise de ce genre est actuellement en voie d'exécution à la fourche nord de la rivière Feather. C'est une compagnie de capitalistes de Boston qui est à la tête de cette entreprise. On doit y construire un tunnel d'environ deux milles de longueur et d'une capacité suffisante pour pouvoir écouler les eaux de la rivière et les décharger dans la West Branch.

Par ce moyen, et à l'aide d'un certain nombre de barrages et dames, la Compagnie se propose d'assécher, sur un parcours d'environ 13 milles, le lit de cette rivière qui a été reconnue comme étant immensément riche en poudre d'or.

Si ce plan de drainage réussit, comme on l'espère, on aura ouvert un claim qui, d'après l'estimation générale des mineurs expérimentés, ne rendra pas moins de 80 millions de dollars en poudre d'or. On espère également rencontrer en creusant le tunnel une foule de veines de quartz aussi riches que toutes celles que l'on exploite actuellement en Californie.

Dans tous les cas, c'est une entreprise gigantesque qui peut amener d'étonnantes découvertes en fouillant le lit de cette rivière de la Plume, sur les bords de laquelle tant d'heureux mineurs ont fait leur fortune dans les beaux jours de 1849. Au taux où se trouve aujourd'hui le prix du bois et de la main d'œuvre, les capitalistes ne sauraient faire à coup sûr un meilleur placement de leurs fonds, qu'en ouvrant à nouveau tous ces anciens placers abandonnés à une époque où les moyens manquaient pour entreprendre une sérieuse exploitation.

On pourrait en dire autant des placers du comté de Mariposa, qui ont été à peine effleurés par suite du manque d'eau dans ces parages. En y construisant aujourd'hui un système de canaux pour alimenter cette région réputée si riche autrefois, on pourrait être assuré d'un merveilleux résultat, pourvu que les travaux fussent entrepris sur une vaste échelle et avec des capitaux suffisants.

Pour faire un cadeau à un monsieur rien ne saurait mieux qu'une paire de jolies pantoufles de l'**Etoile Rouge**.

Port de la Nlle-Orléans.

On trouvera désormais dans l'*Abeille* soit à la troisième, soit à la quatrième page, la liste complète des navires, steamers, trois-mâts, bricks et goélettes—qui se trouvent dans le port de la Nlle-Orléans, avec les noms des capitaines et des consignataires, ainsi que l'indication du tonnage, du mouillage et du lieu de destination. Cette liste, que nous corrigerons tous les jours, pourra être consultée avec fruit par les maisons de commerce qui ont des relations d'affaires avec les villes maritimes des Etats-Unis et de l'étranger.

Les derniers genres de pantoufles pour messieurs viennent d'être débitées à l'**Etoile Rouge**.

—Une partie d'échecs qui fera époque dans les annales du jeu vient de s'engager entre le club de Liverpool et celui de Calcutta. Ce n'est pas la première fois que les joueurs d'échecs anglais se mesurent avec leurs célèbres rivaux indiens, mais c'est la première fois que les uns et les autres se paient le luxe du télégraphe pour marquer les coups.

L'un des champions, M. Steel, président du Club de Calcutta, a dû, en sa présence, imaginé une combinaison télégraphique qui permet de résumer en un seul mot l'indication de chaque coup et qui réduit ainsi le prix de chaque dépêche à sa plus simple expression.

Belle chaussure fait élégance de toilette; sous ce rapport la botte **Fauché** peut compléter n'importe quel costume.

Charbons Pitteburg. Anthracite et Cannel fournis aux bateaux à vapeur, fabriques, presses à coton, familles et planteurs, en gros et au détail, à très bas prix. **Desforges, Montagnet & Cie.**

Par ce temps de pluie il est urgent de se procurer de bons Caoutchoucs. **L'Etoile Rouge.**

Les expulsions au théâtre.—Voici ce que publie le *Figaro*, qui rit de tout et en tout voit le côté plaisant des choses :

M. Jules Ferry a continué, le soir, dans les théâtres, la triste besogne commencée, le matin, dans les couvents.

Le *Figaro* a pris ses mesures pour tenir ses lecteurs au courant des évènements qui se sont accomplis à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, en attendant qu'on s'attaque à des théâtres moins subventionnés.

Qu'on me permette de les résumer aussi brièvement que possible.

A L'OPERA.

Expulsion des Moines de Saint-Jacques.

A sept heures, M. Clément, accompagné de plusieurs brigades de sergents de ville et de trois serruriers frappe à la porte de communication.

—Ouvrez, au nom de la loi !

—Qui êtes-vous ?

—Je suis commissaire de police et je viens expulser les moines de Saint-Jacques de la *Favorite*.

La porte reste fermée, les serruriers se précipitent aussitôt et crochètent la serrure.

La première personne que M. Clément trouve devant lui est M. Vaucorbeil.

Le directeur de l'Opéra fait comprendre au faronche représentant de la loi que les moines de la *Favorite* sont inoffensifs, qu'ils sont chez eux à l'Opéra et qu'on ferait mieux de les laisser tranquilles.

—On m'a ordonné d'expulser, j'expulse! répond M. Clément.

Et il pénètre dans les loges des choristes. Il a fallu céder à la force.

Mais M. Vaucorbeil a pris tout de suite une excellente décision. Comme il lui serait pénible de renoncer à la *Favorite*—à cause des ballets qu'on joue avec—il remplacera le couvent de Saint-Jacques-de-Compostelle par une simple école laïque. Plus de moines! Rien que des institutrices laïques. C'est chez eux que Fernand cherchera un refuge. C'est chez eux—dans cette école de garçons—que Léonore s'introduira. Il sera facile de modifier un peu les paroles.

Vieux, j'écoute en mon cœur
Cette douce parole
—Va, dans une autre école,
Va cacher ton bonheur.

Mais, après tout, ce n'est pas pour le texte des livrets qu'on va à l'Opéra.

Expulsion des Capucins des Huguenots.

M. Clément et ses serruriers, une fois le dernier moine de la *Favorite* parti, ont expulsé les capucins des *Huguenots*.

M. Vaucorbeil a protesté avec indignation, mais vainement.

En présence des dangers qui menacent son répertoire, il a résolu que les moines de la "Bénédiction des poignards" seraient remplacés par des couteliers et des repasseurs de ciseaux.

CHORUR.

Voici le repasseur!
Le coutelier fidèle
Dont le glaive étincelle
Pour servir le Seigneur!

LES COUTELIERS, étendant les mains.

Petits couteaux à bien repasser,
Qui d'une un sang impur bien trempées.
Poignards de choix, rasoirs dans les prix doux,
Voyez, messieurs, voyez, étennez nous!

CHORUR.

Voici le repasseur!
Le coutelier fidèle
Dont le glaive étincelle
Pour servir le Seigneur!

Autres expulsions.

On a expulsé également les moines qui escortent Rachel au dernier acte de la *Juive*. A partir d'aujourd'hui, l'héroïne d'Halévy n'aura plus qu'un cortège civil: les membres du conseil municipal, les maires, des députations de la province et M. Alphand.

Supprimez aussi les évêques de l'*Africaine*. Le premier acte se passera désormais à la Sorbonne, à un examen de baccalauréat.—Vasco de Gama se fera retoquer, parce qu'on ne le trouve pas assez fort en géographie.

Fermera-t-on la cathédrale du *Prophète*? Rien n'est encore décidé. L'action se passe à Munster et on ne voudrait pas s'exposer aux réclamations de l'Allemagne.

A L'OPERA-COMIQUE.

On n'a procédé qu'à une expulsion unique, mais d'une importance capitale.

Celle des nonnes du couvent des Annonciations qu'on admirait, depuis tant d'années, dans le *Domino noir*.

M. Carvalho, mis au courant du procédé ingénieux qu'emploie M. Vaucorbeil pour mainteuir quand même, au répertoire, les œuvres qui tombent sous le coup des décrets, a légèrement modifié les trois actes de Scribe.

Le troisième acte du *Domino noir* se passera désormais dans le salon de M. Dohamel.

Il n'y a presque rien à changer au dialogue et les couplets pourront rester tels quels.

100 caisses Caoutchouc venant d'arriver à l'**Etoile Rouge**.

—Nos députés s'amusent. Ils jouent aux devinettes.

—Savez-vous pourquoi, demandait l'un d'eux, Baudry-d'Asson était si solide sur son banc? C'est qu'il était appuyé sur la *Roche*-foucauld, la *Roche*-ette et *Laroche*-Joubert.

Quand on fait ce qu'on peut, on fait ce qu'on doit.

Bureau de la Commission de Liquidation de la Dette de ville—Nlle-Orléans, 1er décembre 1880 Avis aux porteurs d'obligations de ville et aux créanciers qui ont obtenu des jugements contre la ville.—Les nouveaux bons à 4 pour cent d'intérêt et cinquante ans d'échéance, dont l'émission a été autorisée par la loi 133 de 1880, pour la liquidation de la dette ci-dessus, sont prêts à être livrés. Tous les porteurs d'obligations et créanciers civiques sont invités à échanger leurs titres pour les nouveaux, conformément aux dispositions de ladite loi.

J. H. OGLESBY
Président du Syndicat de la Dette.

2 déc—30f

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 1er DEC.—CLASSE No 286.
Tirage de 4 heures P. M.

28	31	40	51	61	73	69	41	48	47	60	37	68	2

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux quotidiens, se font en public et journaliers sous les auspices de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature
Ce 1er déc. 1880—4 heures P. M.
ADAM GUYNN,
LOUIS E. FILLE
Commissaires.

Les jeans de nos tirages quotidiens, qui vont être vus en tous temps, dans bureaux et aux fenêtres

Au Public.

L'annonce faite dans les journaux que j'ai été marié, en quelque endroit et à quelque temps que ce soit, est fausse. Je ne suis pas marié et ne l'ai jamais été.

1déc—3f PP FRANK T. HOWARD.

Marié, jeudi, le 25 septembre 1879, par C. H. Wilson, Juge de Paix, à Big Lick, Roanoke County, Virginie, F. T. HOWARD à EMMA C. DOSWELL.

Au Public.

L'annonce faite dans les journaux que j'ai été marié, en quelque endroit et à quelque temps que ce soit, est fausse. Je ne suis pas marié et ne l'ai jamais été.

FRANK T. HOWARD.

Nlle-Orléans, 19 novembre 1880.

Je certifie que Emma C. Doswell, née Pike, et moi, nous avons été mariés le 25 septembre 1879, à Big Lick, Roanoke Co., Virginie, par C. H. Wilson, juge de paix de Salem.

(Signé) F. T. HOWARD.

Lorit et signé en notre présence,
(Signé) Dr. JNO. H. PIKE,
MARY A. PIKE.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1880.

Je jure par les présentes que le certificat ci-dessus est une copie exacte de l'original qui a été fourni à ma mère, Mary A. Pike, en ma présence, par FRANK T. HOWARD.

JNO. H. PIKE, D. M.

Fait et assermenté devant le soussigné, notaire dûment commissionné et qualifié, pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane à la Nlle-Orléans, ce 1er décembre 1880, ainsi que l'attestent ma signature et mon sceau

ANDREW HERO.
2 déc—3fPP Notaire.

Onzième Anniversaire
—DE—
La Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson.

Les officiers et membres de toute catégorie de cette association sont priés de se réunir (en tenue d'occasion) DIMANCHE, 5 décembre 1880, à 2 heures et demie P. M., au local habituel, coin Ste-Marie et Camp, en face du marché "Magasins", pour participer à ce festival.

L'appel sera fait à 3 heures P. M précises et la constitution sera mise en force, &c.

Par ordre de
M. DURIEU, Secrétaire. D. POCHELU Président.
2déc—1f.

Avis.

Nouvelle Orléans, 1er décembre 1880.

LE soussigné certifie qu'il était porteur du un quart du billet combinaison Nos 11-47-78, classe 286 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premi r gros lot de cinq mille trente cents piastres mardi, 30 novembre 1880, le dit billet ayant coûté la somme de Vingt-Cinq Cents au bureau de J. J. Cavelier, No. 142 rue Marais et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie

Nom JOSEPH MODD
Résidence 386 rue Orleans
2déc—1f PP

C. LACOUME,

MARCHAND DE
LIQUEURS
EN GROS ET EN DETAIL,
53 Rue St-Charles,
NOUVELLE-ORLEANS,
PROPRIETAIRE DE
La Barre et de la Salle de Billards
—ET DE—
La Succursale 1 1-4 rue Bourbon,

A constamment en magasin un grand nombre de marques de
Brandy, Whisky,
Porto, Sherry,
Madère, Vins blancs et rouges,
Claudon, Cordiaux,
Champagne, Ale en bouteilles,
Bière, Porter,
Eau Rouge Minérale,
Etc., Etc.

PRIX MODERES.

Articles de Qualités Supérieures,
Livrés aux bateaux, aux cafés et aux familles qui se trouvent à une distance raisonnable du magasin, sans frais de charroi. 2déc—1m

LA MERVEILLE DU MONDE :
Le Destructeur de Vermine
DU PROF. HERMAN.

Renommé dans le monde entier, qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les fourmis, punaises, blattes, bêtes noires, puces sur les chiens, vermines et insectes sur les plantes, mites dans les fourrures, tiques ou gales sur les moutons, chèvres, bestiaux, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.

A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1 25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans danger, elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. **La façon d'en faire usage est indiquée sur les paquets.**

Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique travel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.

F. FREDERICKSON,
Importateur et marchand de drogues en gros et au détail, 139 rue du Canal, Bâtisse Touro, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.
1erdéc—1an

L'UNION FRANÇAISE.

MESSIEURS les sociétaires sont prévenus que l'assemblée générale régulière aura lieu le DIMANCHE, 5 décembre prochain, à 5 heures de l'après midi, au siège de la société, No 9 rue St Louis.

Ce même jour on procédera au renouvellement de l'administration par l'élection de quinze Directeurs. Le scrutin sera ouvert de midi à 5 heures.

Messieurs les sociétaires sont invités à choisir et à présenter des candidats. Elle désirent se réunir dans ce but, le local de l'Union sera mis à leur disposition, sur leur demande.

Pour la direction,
H. BILLARD, Secrétaire. F. TUJAGUE, Président.
21 nov—3f D. J. D.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—No 27 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, le 1er décembre 1880.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 13 du courant, de midi à deux heures, au bureau de la Compagnie, No 27 rue du Camp.

LOUIS BARNETT,
1er déc—au 13 Secrétaire.

Bureaux de la New Orleans and Carrollton Railroad Company—Pour l'agrément de nos clients—Par suite du nauvais état des rues des districts si perieurs, cette compagnie délivrera, jusqu'à nouvel ordre le fret le long de la route sur l'Avenue St Charles, de la rue Julie à Carrollton.

Le fret sera reçu à la station. La compagnie ne sera pas responsable du fret après livraison le long de la route entre les deux stations. Les frais de transport seront modérés.

C. V. HAILE,
30nov—4f Surintendant.

Bureaux de la Compagnie de Glace de la Louisiane, No 27 et 29 South Front Street.—Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1880.—A une réunion des Directeurs de cette Compagnie le 29 courant, il a été résolu que les Bons pour un montant total de $150,000, émanant pour l'établissement d'une nouvelle fabrique seraient réservés aux actionnaires jusqu'au 5 décembre prochain. Les dits Bons qui sont productifs d'intérêt à sept pour cent l'an et dont le paiement est garanti par hypothèque sur toutes les propriétés de la compagnie sont de trois dénominations différentes, savoir: Mille Piastres, Cinq Cents Piastres et Cent Piastres.

W. A. BILLAUD,
11 nov—au 5 déc Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Pompiers, rue du Camp, 63.—Nlle-Orléans, 24 novembre 1880.—Conformément à l'article 4 de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu dans son local LUNDI 6 décembre 1880, entre 11 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, dans le but d'élire des nouveaux directeurs pour le service de l'année suivante

B. H. RENNERS,
24nov—au 6déc Secrétaire

Association des Contribuables de la Nouvelle-Orléans—22 Novembre, 1880.—Les membres de cette Association sont requis d'assister à l'assemblée annuelle qui aura lieu conformément à la constitution, le LUNDI, 6 décembre 1880, à 7:30 heures du soir, au Colisée Hall, No 51, rue Bienville.

L'élection du comité exécutif aura lieu et un rapport général sur l'état des affaires de l'association sera soumis.

Par ordre du Président,
EDWD. DURIVE, secrétaire.

AVIS.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurances Hope de la Nouvelle Orléans, aura lieu au Bureau de la Compagnie, No 27, rue du Camp, LUNDI 20 décembre 1880, de midi à deux heures, afin de voter sur certain amendement à la charte, approuvé et recommandé par la direction.

16 nov—1 mois LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Bureaux de la New Orleans Canal & Banking Co.—Nouvelle Orléans, 12 novembre 1880.—L'élection annuelle des sept Directeurs de cette institution pour servir pendant l'année courante aura lieu à la Banque, coin Camp et Gravier, le second LUNDI de décembre (le 13) de midi à deux heures de l'après-midi.

J. B. MONTREUIL,
13 nov...1m Caissier pro tem.

MAISON ETABLIE EN 1849.

THE TOKO DISTILLING CO.

Distilleurs de Whiskies.
FINE SOUR MASH, RYE ET BOURBON.
W. L. Weller & Son, Louisville, Ky.,
PROPRIÉTAIRES.
MAX WIMPF, Seul Agent,
No. 35 rue Natchez, au rez-de-chaussée.
2 déc—1m

ANCIENNE MAISON MOREAU

#